



# Plan Local d'Urbanisme

## 5.f. Servitudes d'Utilité Publique

Planche 3 : 1/10 000e

Annexe mise à jour par Arrêté du Maire du : 20 MAI 2015

Le Maire  
Bernard FISCHER



2015



Secteur n°1 du Massif des Vosges à l'Ouest du ban communal



Voir planche au 1/5000e

### PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

#### LEGENDE

##### AS1 Captage d'eau potable

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

AC1 Champ de visibilité de monument historique

##### AC1 Monument historique :

Monument classé

Monument inscrit

AC2 Site et monument naturel classés ou inscrits

EL11 Interdiction d'accès des propriétés riveraines des routes express et déviations d'agglomération

EL7 Extraction de matériaux

##### I4 Ligne électrique :

Ligne électrique aérienne (Haute tension)

Ligne électrique souterraine (Haute tension)

##### PT3 Lignes et installations de télécommunication :

En terrain privé

En terrain public

T1 Chemin de fer

T5 Servitude aéronautique de dégagement

PT2 Protection de centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles

Zone spéciale de dégagement

